

SUIVI DE LA POPULATION DU BLAIREAU EURASIEN



Blaireau eurasien (*Meles meles*)

Photo : Jean-Pierre Bedez

LC
Préoccupation
mineure

Contexte

Le Blaireau eurasien (*Meles meles*), présent sur l'ensemble du territoire français, possède de grandes capacités d'adaptation et est capable d'occuper des niches écologiques variées. Cependant, son mode de vie nocturne, et son tempérament discret le rendent difficile à observer.

Ce mustélidé vit en clan familial d'environ 3 à 4 individus, chaque clan utilisant un terrier principal et un ou plusieurs terriers secondaires, caractéristiques de l'espèce. Sa présence est révélée par différents indices d'activité laissés aux abords de ces terriers. Ainsi, le suivi de la population du blaireau et de sa dynamique est possible grâce au contrôle régulier des terriers.

L'indicateur « Suivi de la population de Blaireau eurasien » a pour objectif de définir le taux d'occupation des sites au fil des années. Le taux de dérangement/destruction est également calculé et mis en relation avec le taux d'occupation, afin d'établir un diagnostic pertinent quant à la situation du mustélidé en Alsace.

Méthode

La méthode d'étude consiste à contrôler une à deux fois par an chaque terrier suivi. L'occupation du site est déterminée de la façon suivante : un site est considéré comme actif lorsqu'on décèle des indices de présence à proximité, tels que des coulées, gouttières, empreintes, latrines, entrées propres ou encore déblais frais. A l'inverse, un site inactif ne présente aucune trace de présence récente. On note également d'éventuelles traces de dérangement. Il s'agit généralement de travaux agricoles ou forestiers, d'activités cynégétiques, de travaux d'urbanisation ou encore d'obstructions volontaires des entrées, induisant une perturbation de l'animal voire une destruction de son gîte.

ALSACE

67 68

Tendance de l'indicateur

Alsace : →

Bas-Rhin : →

Haut-Rhin : →

L'indicateur est fonction du taux d'occupation exprimé en pourcentage de terriers actifs. Ainsi, au fil du temps, il est possible de voir l'évolution de l'occupation et d'évaluer l'état de la population en Alsace. Calculer le taux de dérangement (exprimé en pourcentage de terriers dérangés) permet éventuellement d'établir un lien avec une modification du taux d'occupation d'une année à l'autre.

Résultats en 2016

En 2016, 457 sites suivis en Alsace ont été retenus pour le calcul de l'indicateur : 309 dans le Bas-Rhin et 148 dans le Haut-Rhin. À l'échelle de l'Alsace, cela représente une diminution de 15,8% par rapport à 2015 puisque 544 terriers étaient alors suivis.

Alsace

L'indicateur est de 86 % de terriers actifs dont 11,3 % présentant des traces de dérangement.

Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

L'indicateur est de 88,7% de terriers actifs pour le Bas-Rhin, dont 12,6% présentant des traces de dérangement.

L'indicateur est de 80,4% de terriers actifs pour le Haut-Rhin, dont 8,8% présentant des traces de dérangement.

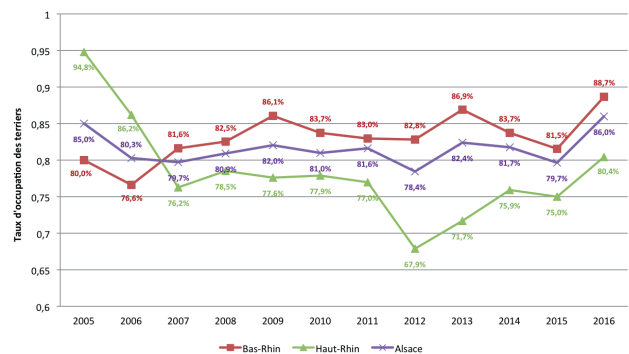


Fig. 1 : Évolution du taux d'occupation des terriers de blaireaux sur 12 ans.

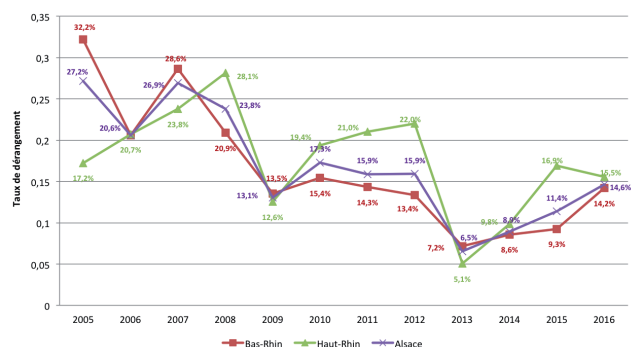


Fig. 2 : Évolution du taux de dérangement des terriers de blaireaux sur 12 ans.

Analyse

À l'échelle de l'Alsace, on constate une augmentation du taux d'occupation de 7,5 % par rapport à 2015 (indicateur 2015 : 78,5 %).

En 2016, cette progression a été constatée dans les deux départements. Dans le Bas-Rhin, le nombre de terriers occupés atteint 88,7 %, soit 7,3 % de plus qu'en 2015. Dans le Haut-Rhin, ce taux est de 80,4%, soit 8,5 % de plus qu'en 2015.

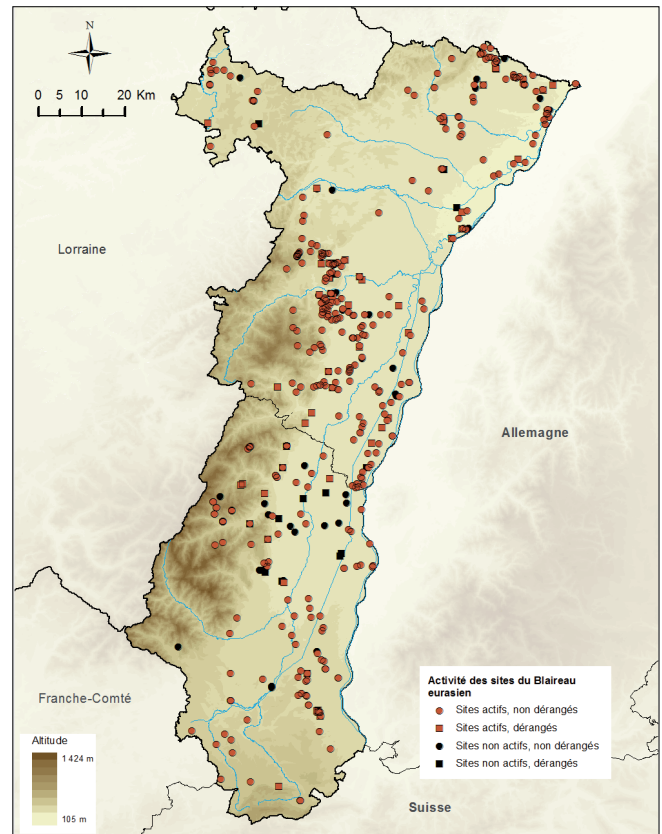
Depuis 2009, le taux de dérangement varie assez peu dans le Bas-Rhin, malgré une augmentation cette année. Dans le Haut-Rhin, ce taux reste très irrégulier au fil des années, comme l'illustre la représentation graphique « en dent de scie ». Le taux de dérangement en Alsace a quant à lui augmenté puisque 3,3 % de terriers supplémentaires ont subi des perturbations par rapport à l'année précédente (dérangements 2015 : 11,35 %). Cette croissance s'explique en grande partie par l'augmentation des dérangements constatés dans le Bas-Rhin, qui ont progressé de 4,9 % (dérangements 2015 : 9,3 %). Dans le Haut-Rhin ces perturbations ont légèrement diminué d'environ 1,3 % (dérangements 2015 : 16,9 %).

Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer les différences de taux d'occupation et de dérangement entre les départements.

Tout d'abord, l'augmentation du nombre de terriers actifs dans le Haut-Rhin (+8,5%) peut être liée à la diminution du taux de dérangement dans le département (-1,3%). Les dérangements qui prédominent sont les travaux forestiers (27,3%), l'activité cynégétique (22,4%), l'agriculture (18,9%) puis l'obstruction des gueules (16,7%). A noter que le pôle médiation a réalisé un important travail dans le département du Haut-Rhin en 2016 et que cette action liée à la vigilance des observateurs a peut être en partie permis cette baisse du dérangement anthropique.

Le Bas-Rhin a également un taux d'occupation plus élevé qu'en 2015 (+7,3%), mais a contrario le taux de dérangement croît (+4,9%). Les perturbations les plus représentées sont les travaux forestiers (28,6%), l'obstruction des gueules (20,4%), l'agriculture (20,4%) et les activités cynégétiques (14,7%).

Les différents types de perturbations sont similaires entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, mais l'importance/la fréquence d'un type de dérangement varie selon le département. Pour rappel, le blaireau est inscrit sur la liste des espèces chassables dans le Haut-Rhin mais pas dans le Bas-Rhin. Le statut du blaireau n'étant pas le même entre les deux départements, l'activité cynégétique constitue un dérangement très important dans le Haut-Rhin tandis qu'elle est deux fois plus faible dans le Bas-Rhin, toutefois ce chiffre reste trop élevé pour une espèce non chassable.



Carte de localisation des terriers de Blaireau eurasiens, actifs et inactifs, suivis en 2016.

L'augmentation du taux de dérangement dans le Bas-Rhin serait due principalement à la dégradation volontaire des terriers avec par exemple l'obstruction des gueules (branches, pierres etc.). Cependant le blaireau semble s'adapter assez rapidement à ce type de dérangement puisque même si plusieurs gueules sont obstruées, le taux d'occupation continue d'augmenter. En Alsace, les travaux forestiers sont les dérangements les plus fréquents et mènent souvent à la destruction de gueules. L'activité agricole est également une importante source de dérangement, le blaireau est souvent délogé que ce soit par arrachage/broyage des bosquets ou encore par rasage du terrier pendant le labour.

Le grand nombre de sites suivis est encourageant, puisqu'en plus des données qu'ils transmettent, les bénévoles du réseau blaireau permettent, par leurs connaissances et leur présence sur le terrain, non seulement de faire remonter immédiatement tout problème rencontré aux niveaux des terriers, et ainsi permettre aux associations d'agir rapidement, mais aussi d'améliorer l'image de ce mustélide auprès de leur entourage.

Aujourd'hui douze années de suivis sont à notre disposition pour avoir un aperçu de l'évolution générale de la population alsacienne de blaireaux. Sur l'ensemble de la période de suivi, le taux de terriers actifs varie entre 78 et 86%, il est donc relativement stable.

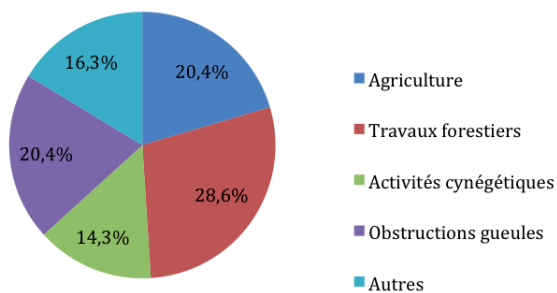


Fig.3 : Type de dérangements des terriers de blaireaux pour le Bas-Rhin en 2016.

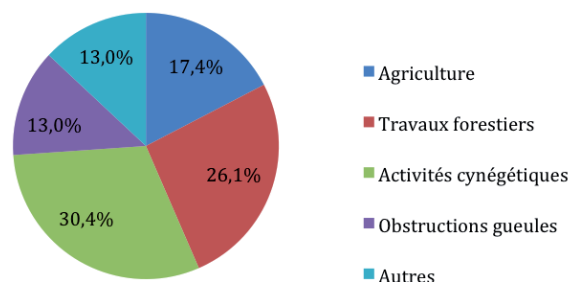


Fig.4 : Type de dérangements des terriers de blaireaux pour le Haut-Rhin en 2016.

Facteurs influençant l'indicateur

Les activités humaines peuvent avoir un effet négatif sur la population de blaireaux. Cela peut avoir lieu via une action directe sur l'animal (mortalité routière) ou bien par des modifications de l'habitat (destruction des terriers, raréfaction des talus et bosquets, avancée du vignoble sur le piémont vosgien au détriment de la forêt, activité agricole, urbanisation, etc.). Bien évidemment, les activités cynégétiques de chasse et de piégeage influencent également directement les populations de blaireaux.

Rédacteurs : Julie Roux et Diane Vallienne.

Toutefois, l'année 2005 se détache des autres années de part un taux d'activité bien plus élevé pour le Haut-Rhin. Cela est sûrement dû à une inertie nécessaire à la mise en place du protocole. Les terriers actifs sont potentiellement plus facile à trouver, et l'information plus simple à transmettre, que les terriers inactifs. Il est également possible que la météorologie de 2005 ait été particulière, ce qui peut influencer les populations de blaireaux. Quoi qu'il en soit, 2005 semble avoir été une année particulière et non représentative d'une situation stable.

Afin d'obtenir des informations rigoureuses quant à la significativité des variations, il serait intéressant de mener des tests statistiques plus poussés. Cependant, cela sort du domaine de compétence de l'association et aucun financement n'est disponible actuellement pour mener cela à bien.

En l'attente de la mise en place d'une solution idéale, l'évolution générale de la population de blaireau a donc été effectuée à dire d'experts.

Remerciements

L'important travail que représente ce suivi n'aurait pas pu être réalisé sans l'engagement de nombreux bénévoles et structures partenaires.

Le GEPMA adresse donc un grand merci à toutes les personnes investies sur le terrain, tout au long de l'année et quelques soient les conditions météorologiques !

Participer

- Transmettez vos observations de terriers

via le masque de saisie en ligne sur le site internet d'Odonat : www.odonat-grandest.fr

- Prenez en charge le suivi annuel d'un terrier (vous pouvez vous adresser au GEPMA pour connaître les terriers non suivis dans votre secteur).

- Plus d'informations : gepma.org



Producteur des données :



Coordinateur :

